

# Enjeux sociétaux autour de l'agriculture urbaine, entre nature et culture

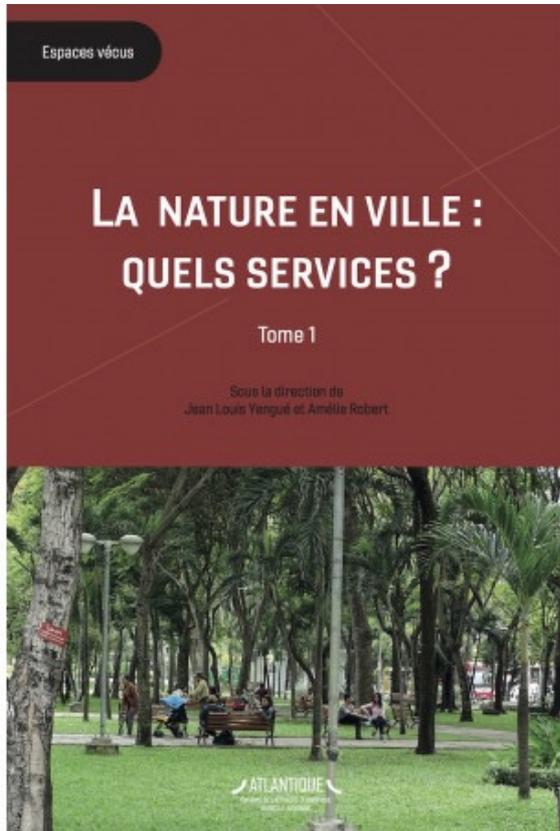


**Amélie Robert**

Université de Tours, UMR CITERES

[amelie.robert@univ-tours.fr](mailto:amelie.robert@univ-tours.fr)

# Introduction



⇒ **agriculture urbaine**

Placée entre nature et culture

Nature = biodiversité associée mais aussi le végétal cultivé => une nature nourricière

Culture = le fait de cultiver / ce qui est différent de la nature, ce qui est anthropisé

=> une forme de nature en ville : cultivée/nourricière => des agrosystèmes qui rendent aussi des services à l'être humain

- ✓ **Projet de recherche SERVEUR** (Services rendus par les espaces verts urbains, 2012-2017 )

=> les jardins familiaux parmi les espaces verts urbains :  
agriculture pratiquée par des amateurs

- ✓ **Projet de recherche PBC** (Patrimoine culturel de proximité, bien commun pour la construction territoriale, 2018-2021)

=> le maraîchage car pratique ancienne : agriculture professionnelle

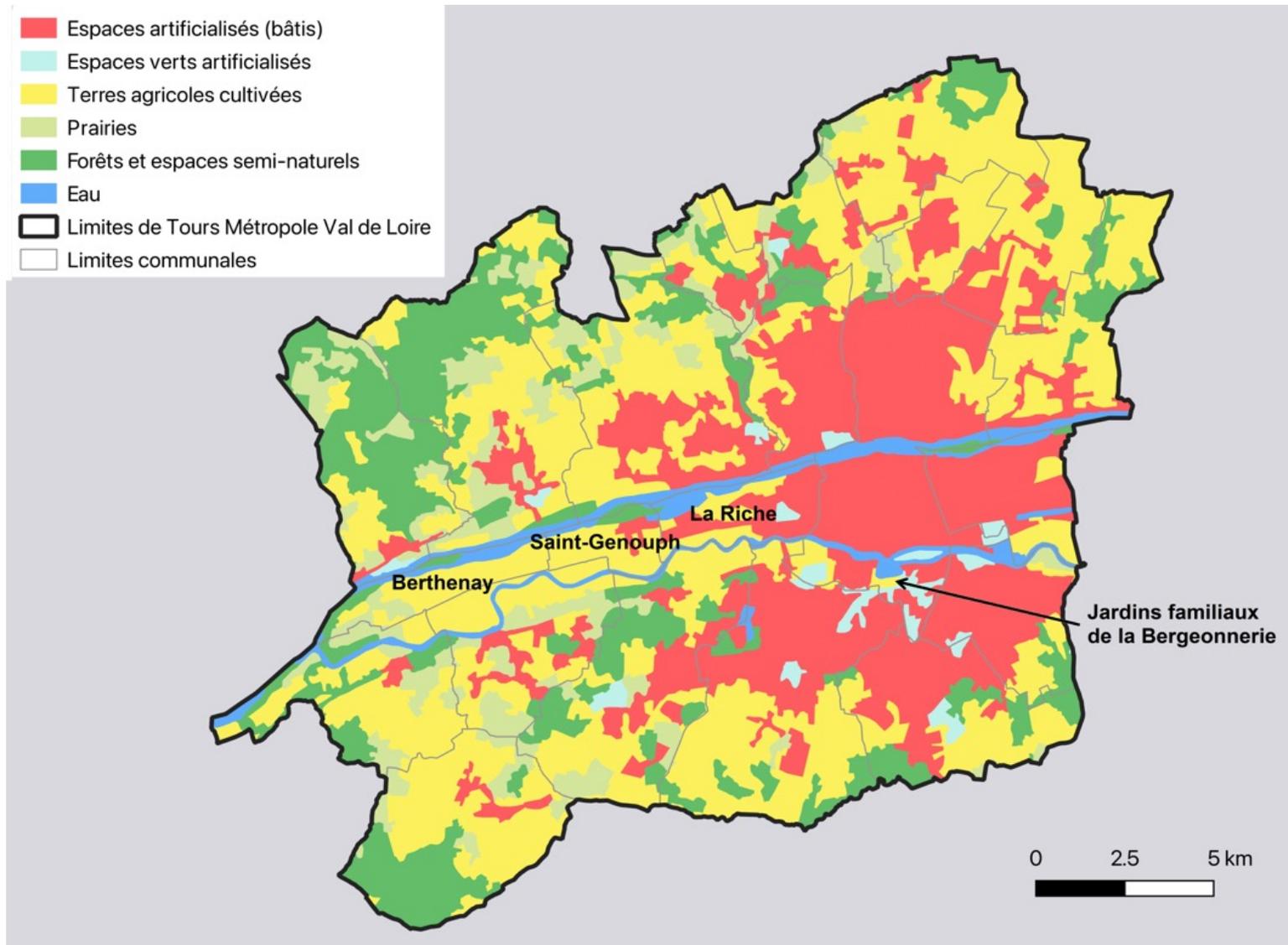
**Des entretiens** semi-directifs auprès de :

- 15 jardiniers, locataires de jardins familiaux
- 15 maraîchers
- décideurs (service en charge des espaces verts urbains, dont l'adjointe au maire de Tours en charge des jardins familiaux)

**Des observations** *in situ*, non participatives



# Occupation des sols et localisation des sites d'étude au sein de Tours Métropole Val de Loire



Source : Corine Land Cover 2018

**Définition de l'AU** de Paule Moustier et Alain M'Baye (1999) :

« agriculture localisée en ville ou à sa périphérie (donc intra-et périurbaine) dont les produits, et aujourd'hui les services, sont essentiellement à destination de la ville » (Aubry et Consalès, 2014)

=> « outre sa localisation proche de la ville, ce sont ses fonctionnalités et son intégration dans le projet d'agglomération qui permettent de définir son caractère urbain » (Nahmias et Le Caro, 2012)

=> **Des enjeux spatiaux : marginalisation**

**versus regain d'intérêt récent** : « boom de l'agriculture urbain » (Sobocinski, 2014)  
en lien avec les services rendus par les agrosystèmes, particuliers en milieu urbain

1. Une agriculture marginalisée
2. mais au centre d'enjeux majeurs : pour les cultivateurs
3. pour les habitants
4. pour les pouvoirs publics

# **1. Une agriculture marginalisée**

## **Un lien historique entre agriculture et ville**

« l'agriculture a toujours existé dans et autour des villes. Les villes sont même nées grâce à l'agriculture (Steel, 2009) » (Scheromm *et al.*, 2014)

« dans toutes les régions du monde, les civilisations anciennes ont développé des systèmes d'agriculture urbaine » (Mundler *et al.* 2014)

=> une « co-crédation entre les villes et leurs agricultures (Bairoch, 1985 ; Mazoyer et Roudart, 1997) » qui remonte au néolithique (Nahmías et Le Caro, 2012)

## **Les jardins familiaux à Tours**

Longue tradition : Val de Loire comme « le jardin de la France », avec Tours qui en serait la capitale

Début du XXe siècle : 202 jardins répartis sur près de 7 ha (ville de Tours)

Jardins de la Bergeonnerie, créés plus tard, en 1961  
le plus vaste de Tours, avec 511 parcelles s'étendant sur 11 ha

1 327 jardins, répartis sur 19 sites (ville de Tours), dont 11 sites à Tours / autres = dans les communes voisines (La Riche et La Ville aux Dames)

58 parcelles supplémentaires en juin 2019, dont des parcelles « prêtes à cultiver », pour séduire de nouveaux jardiniers, néophytes

=> regain d'intérêt

## **Le maraîchage**

Importance : un des « éléments identitaires du Val de Loire Unesco », identifié comme tel par le Plan de gestion de ce site inscrit (adopté en 2012)

**À La Riche** : maraîchage présent avant même le XVIII<sup>e</sup> siècle  
=> alimenter le marché de la ville de Tours

Succès jusqu'aux années 1970  
en 1935, plus de 200 familles maraîchères ou cultivatrices  
en 1948, 215 ha sont dédiés à la culture de légumes

Recul  
55 exploitations agricoles en 1988  
moins de 10 aujourd'hui

Récemment, installation de nouveaux maraîchers, notamment néo-maraîchers => regain d'intérêt

Une dynamique que l'on retrouve plus globalement à l'échelle de l'actuelle métropole

Plus encore dans les limites de Tours

Depuis la fin des années 1980, baisse des activités agricoles

Exploitations ayant leur siège à Tours

=> en nombre

- 23 en 1988

- 9 en 2000

- 4 en 2010

=> en Surface Agricole Utile

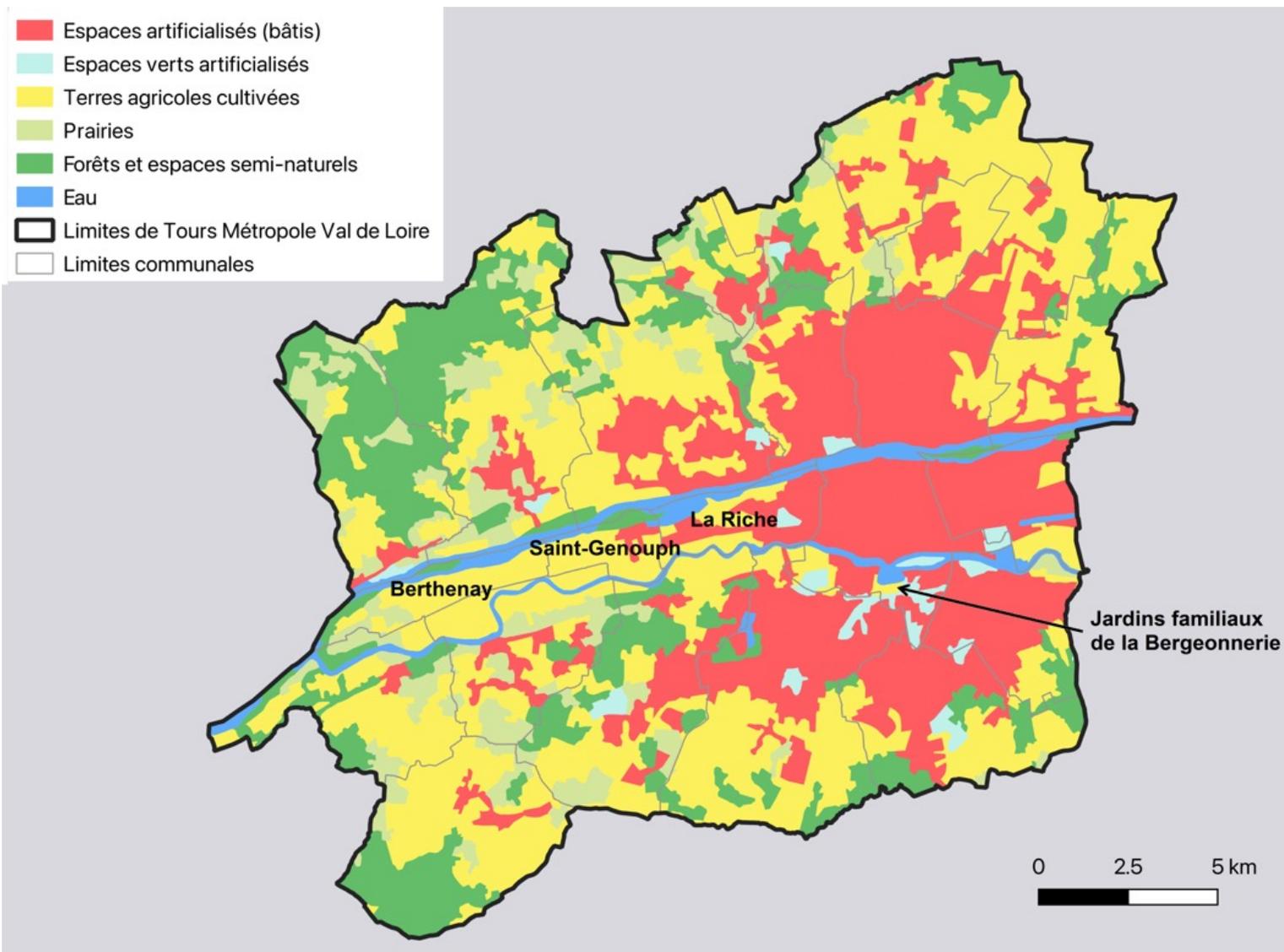
- 530 ha en 1988

- 175 ha en 2000

Causes : « la limitation du foncier, le changement des habitudes et l'urbanisation », qui s'est accélérée à Tours

# Malgré un regain d'intérêt, une marginalisation qui demeure

Occupation des sols et localisation des sites d'étude au sein de Tours Métropole Val de Loire



Source : Corine Land Cover 2018

Plutôt à l'extérieur de la ville de Tours

Agriculture « résiduelle » au sein de la ville : « l'activité agricole à Tours est très peu représentée : territoire fortement marqué par l'urbanisation, il ne reste que peu de surfaces sur la commune potentiellement dédiées à l'agriculture » (Tours PLU)

=> « jardins familiaux », des espaces dédiés à la céréaliculture (blé, maïs...) et au fourrage dans le nord-est et des activités agricoles dans une plaine inondable, inconstructible au sud-ouest (dans la vallée du Cher)

Une agriculture « en retrait du pôle urbain » (SMAT, 2013)

Maraîchage relégué hors de Tours, dans des communes voisines / moins de 4 % du territoire du SCoT

**=> une marginalisation spatiale mas pas seulement**

**=> reléguée dans des interstices, des espaces délaissés, souvent inondables**

✓ **Pour le maraîchage**

dans les « vals des cours d'eau », considérées comme « zones inondables » = les vallées de la Loire et du Cher

Terre fertile mais pas la seule raison :

Crues de 1992 => PPRi : vallées inondables hors agglomération préservées de l'urbanisation, conservant un statut "d'espace agronaturel" (Tanguay *et al.*, 2018)

Communes étudiées, périurbaines = communes « dont la totalité du territoire [...] est inondable » et les possibilités de constructions, limitées

## ✓ Pour les jardins familiaux

Dynamique ancienne => Jardins de la Bergeonnerie : « aménagés sur d'anciens marécages »

Mais une dynamique qui se poursuit :

58 parcelles créées 2019 = aménagés dans la plaine inondable de la Gloriette

Regain d'intérêt => redéploiement sur ces espaces

« L'inondabilité a ainsi permis de sauvegarder l'AU ; elle autorise aussi son redéploiement dans la Métropole » (Robert et Petit-Berghem, à paraître)

=> **des espaces qui ne sont pas propices à l'urbanisation** => qualités agronomiques des sols non prises en compte

## **Marginalisation/disparition de l'AU = mouvement général**

Faible « intérêt qu'a suscité cette agriculture vue, il y a encore quelques années, comme une activité de subsistance » (Mundler *et al.*, 2014) => « amenée à s'effacer progressivement devant la double pression de l'urbanisation et de l'agriculture industrielle »

## **Changement de donne à relativiser**

« Modestement, lentement, l'agriculture se réapproprie aussi des espaces ouverts intra-urbains, espaces non constructibles, zones inondables, périmètres de captage d'eau (Donadieu, 1998) » => une agriculture interstitielle (Nahmías et Le Caro, 2012)

Mais on évoque une « agrarisation » de la ville (Salomon-Cavin et Niwa, 2011 ; Ernwein et Salomon-Cavin, 2014) => place centrale

**2. mais au centre d'enjeux majeurs : pour les cultivateurs**

## Intérêt pour les jardiniers amateurs

Les jardins comme espace à cultiver => services écosystémiques d'approvisionnement

### Des légumes



### Des fleurs



Arguments mentionnés :

- des légumes moins chers
- on sait ce qu'on mange
- des produits de qualité

Lien entre qualité et bio

Majoritairement sans intrant ; sinon en faible quantité

Auto-consommation ou pour donner aussi à des amis (4/15)

Plantation aussi de fleurs pour la plupart

Objectif esthétique : “rendre le jardin plus beau” ; surtout en bordure pour que ce soit « vu de l'extérieur »

Pour un seul : des bénéfices tirés des associations végétales

Surtout contraintes extérieures : exclusion en cas de jardins non entretenus ;  
compétitions entre jardiniers



**Lieux de convivialité** : échanges de conseils (sur la culture ou la cuisine : 4/15), de plants ou graines (7/15)...



3 associations gestionnaires du site  
=> participation à la dimension sociale



« Un lieu pour rencontre des gens » pour une majorité (13/15)  
« On vient ici pour deux raisons : jardiner et parler aux amis »  
« Parfois, nous venons uniquement pour rencontrer les amis »

## **Lieux de détente, de loisirs, de bien-être**

Un jardin pour ceux qui vivent en appartement



## Lieux d'éducation



Sensibiliser les enfants (4/15) à l'importance de la nature, leur apprendre à cultiver mais aussi les relations sociales (le partage)



- « pour passer un bon moment », « plaisir », « bien-être » (8/15)
- « pour se changer les idées »(7/15)
- « pour prendre l'air », « pour avoir une activité extérieure (6/15)
- « pour se détendre »(3/15)

## **Intérêt pour les agriculteurs professionnels**

Proximité de la ville

Plus grande facilité pour vendre

**Années 1950-1960** : intensification, recours aux produits phytosanitaires  
Orientation vers l'exportation, la vente aux grandes surfaces : vente en gros

« il fallait des légumes de qualité » ; « il fallait que ce soit impeccable » : c'est la raison pour laquelle ils ont commencé à utiliser des produits phytosanitaires. « On traitait facilement à cette époque-là »

« les chambres d'agriculture prônaient la productivité »

c'est aussi « le consommateur [qui] voulait des [légumes] comme ça ».

**Années 1970-1980** : dégradation de la situation

Arrêt des exportations, recul des grossistes

Profession moins attractive : moins de revenus + difficulté du travail => absence d'intérêt de la nouvelle génération ; des exploitations non reprises par les descendants

Vente des terrains comme constructibles = manne financière

**Réorientation progressive, surtout récemment** : essor des circuits courts => vente directe

Sur place pour les plus proches / sur les marchés ou magasins de producteurs pour les plus éloignés de Tours (travaux en cours d'une étudiante en M2 ETP Tours)

=> changements de pratiques : agriculture raisonnée ou biologique, voire permaculture

Diversification de la production

Certains restent dans le modèle intensif



## **Nouvelle figure du maraîcher : le « néo-maraîcher » citadin**

Une philosophie de vie ; « un projet de vie »

L'un d'eux : il habite dans le centre de Tours et vient travailler sur son exploitation « avec des horaires de bureau » – comme il s'en amuse => « L'image qu'on a est qu'on travaille comme un esclave pour rien gagner mais j'essaie de montrer autre chose » ; « j'essaie d'être efficace avec des automatismes et une planification »

Motivations :

- « avoir un métier qui ait plus de sens, améliorer mes conditions de travail, avoir une meilleure qualité de vie », « le respect de l'environnement »
- « c'est tout ça, c'est une recherche de cohérence, de bon sens », « c'est surtout un projet de vie » ; « dimension humaine »

Réorientation permise par les changements au niveau des attentes des consommateurs : « les gens veulent plus de local »

### **3. Pour les habitants**

Inquiétudes écologiques et crises alimentaires répétées  
=> revendications fortes d'un « bien manger » qui tient tant du « manger sain » (Zimmer, 2011) que du « manger juste » dont une des déclinaisons est le « manger local » (Fumey, 2010)

Produits locaux, de saison

Liens sociaux avec le producteur / traçabilité

Mais ne pas oublier le problème des sols pollués/contaminations par la ville : négligé par le consommateur

Une partie de la population : « des populations appartenant aux CSP supérieures » (Torre, 2014) / citadines (travaux en cours d'une étudiante en M2 ETP Tours)

**=> services d'approvisionnement**



## Services culturels

Attraits paysagers

bien que parfois discutable pour le maraîchage

Rôle dans le maintien de la nature en ville et dans la protection de l'environnement urbain

⇒ contribution à la qualité de vie et au bien-être des citoyens

⇒ fonctions environnementales mais aussi sociales : « activité de loisir favorable à la mixité sociale, à la lutte contre l'exclusion, contributions positives pour la santé, etc. (Massé et Beaudry, 2007 ; Boulianne *et al.*, 2010 ; Zasada, 2011) » (Mundler *et al.*, 2014)





Les jardins familiaux

Des lieux de promenade



=> Des espaces verts urbains

## **Ne pas négliger les *disservices***

Problème de cohabitations parfois

Relations de voisinage conflictuelles, pointées par un maraîcher :

« on salit la route », « on fait du bruit », « on met du plastique dans les champs »

« *Je n'entretiens pas le paysage pour le bon plaisir de tout le monde. Je ne suis pas là pour ça* » (néo-maraîcher/agriculture raisonnée)

## **4. Pour les pouvoirs publics**

**Inscription de l'agriculture dans des schémas de villes durables** (Fleury et Moustier, 1999 ; Scheromm *et al.*, 2014 ; Tanguay *et al.*, 2018) :

diminution des émissions de gaz à effet de serre, relocalisation de la production alimentaire et développement des chaînes courtes d'approvisionnements (Watts *et al.*, 2005, repris par Nahmías et Le Caro, 2012)

Voire contribution au métabolisme urbain (Robert *et al.*, 2018)

=> mise en place de **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**

Pour Tours Métropole Val de Loire : au cœur de son projet urbain (Tanguay *et al.*, 2018)

=> volonté de promouvoir l'AU => aides à l'installation de nouveaux maraîchers, en « imposant » une agriculture « durable et productive »



**Aujourd'hui, villes davantage prêtes à intégrer l'agriculture/nature** que l'agriculture marchande (Scheromm *et al.*, 2014)

Une forme de nature à l'heure où la nature en ville est plébiscitée, pour ses nombreux services, exacerbés en ville (même si aussi des *disservices*)

**=> Intérêt en termes de marketing territoire** : attirer de nouveaux habitants en mettant en avant la qualité de vie

Séduire les habitants, dans une visée électoraliste

Intérêt d'autant plus grand : une forme de nature sans coût d'entretien par les services en charge des espaces verts

Ne concerne pas toutes les terres cultivées : exemple des grandes cultures

**=> moyen de mettre en valeur des terres, sur lesquelles il n'est pas possible de bâtir**  
se réapproprier aussi un territoire

Cas des Îles noires à La Riche : zone inondable où toute construction est en théorie interdite mais territoire marginalisé = ancienne zone de maraîchage délaissée, ayant fait l'objet d'un développement anarchique ultérieur

**=> ZAD (zone d'aménagement différée)** : permettant aux collectivités d'acquérir progressivement les terres grâce à un droit de préemption

## **Mais changements en cours, récents**

⇒ agriculture « pour l'instant en transition » (Scheromm *et al.*, 2014)

⇒ **Jusque récemment faible intérêt pour l'agriculture**, d'où sa marginalisation

peu considérée dans les documents d'urbanisme, sauf comme terres à bâtir, « comme une réserve d'espace à urbaniser » (Scheromm *et al.*, 2014)

À Tours aussi, agriculture peu présente dans les documents d'urbanisme jusqu'au milieu des années 2000 (Tanguay *et al.*, 2018)

Logique de consommation des espaces associés

**Pour les collectivités** : des ressources fiscales + satisfaire les besoins des habitants

1<sup>res</sup> évolutions : passage des POS aux PLU (introduits à partir de 2000) => urbanisation plus contrainte (Schmitt *et al.*, 2018, d'après Leroux, 2010)

Intégration, en tant que telle, de l'agriculture : plus récente encore

**Leviers de protection** : outre les PLU, les Zones agricoles protégées depuis 1999,  
Mais au profit de certaines formes d'agriculture (viticulture : Serrano et Vianey, 2014 ;  
Yengué et Robert, 2018)

⇒ **Logique qui demeure foncière**

Définition du SCoT en 2013 : 1res « études plus approfondies sur les composantes et la  
qualité du **socle agro-naturel** » (Tanguay *et al.*, 2018)  
A mettre en lien avec le Grenelle de l'environnement

+ loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014) => Projets alimentaires  
territoriaux (PAT)

Avec les PAT, agriculture **désormais considérée pour sa fonction de production**

=> relocalisation de l'agriculture nourricière sur les territoires et valorisation d'une  
agriculture responsable d'un point de vue environnemental, social et économique =  
**priorité des collectivités territoriales** (Le Caro *et al.*, 2016)

# Conclusion

**Agriculture comme une forme de nature, nourricière, productive, fortement anthropisée**

⇒ au-delà des services d'approvisionnement, des services culturels

Participe du **regain d'intérêt**

indéniable, perceptible chez tous les acteurs : citadins, agriculteurs, élus et techniciens des agglomérations (Nahmías et Le Caro, 2012)

⇒ « appropriation multi-acteurs dans un contexte de territorialisation renouvelée des logiques agricoles » (Margetic *et al.*, 2016)

⇒ **Au centre d'enjeux forts pour tous**

⇒ « mise en vitrine » (Margetic *et al.*, 2016) => **instrumentalisation mais n'empêche pas sa marginalisation** (dans les interstices non constructibles et/ou dans les communes péri-urbaines)

Mais autorise un redéploiement, encore en cours

**Autre évolution dans d'autres contextes** : recherche conduite au Burkina Faso => une AU qui rend service, plébiscitée mais absence de soutien par les pouvoirs publics => volonté de relégation hors la ville

# Enjeux sociétaux autour de l'agriculture urbaine, entre nature et culture



**Merci de votre attention**

**Amélie Robert**

Université de Tours, UMR CITERES

[amelie.robert@univ-tours.fr](mailto:amelie.robert@univ-tours.fr)